

Nous, de notre parti, préconisons depuis des années l'établissement d'une commission de révision des prix, qui serait autorisée à examiner les livres des diverses compagnies et à vérifier quelles hausses sont injustifiées. La commission devrait pouvoir user de l'autorité de la loi pour enrayer les hausses de prix qu'elle jugerait injustifiées, et, au besoin, les ramener à un niveau inférieur. Seule une commission de révision des prix aurait le temps et l'expérience voulus pour étudier toutes les données qu'il faudrait à la Chambre si elle décidait ultérieurement de s'engager dans une voie quelconque de contrôle sélectif des prix.

En fait de politique économique, le discours du trône mentionne comme quatrième objectif que toutes les régions du pays bénéficient de la prospérité. Le gouvernement annonce la convocation d'une conférence des provinces de l'Ouest. C'est là reconnaître ce qu'on aurait dû reconnaître il y a longtemps: la nécessité d'asseoir l'Ouest sur de solides bases économiques. La conférence prévue pourrait signifier un grand progrès ou un simple exercice en pure perte. Elle ne sera fructueuse que si le gouvernement du Canada veut bien, par l'intermédiaire de la Corporation de développement du Canada ou de tout autre de ses organismes, rassembler de nombreux capitaux qui permettront aux provinces de l'Ouest de transformer leurs matières premières en produits de transformation et en produits finis. Par exemple, on trouve en Colombie-Britannique le potentiel nécessaire à l'industrie sidérurgique, au raffinage du cuivre, à la métallurgie, à la construction navale. Ce qu'il lui faut, c'est la création de capitaux et des directives. Si cette conférence devait les lui assurer, elle en vaudrait la peine.

En terminant mes quelques remarques, je rappelle qu'au dire du premier ministre le gouvernement a commis quelques erreurs. L'opinion est donc unanime. Dans notre parti, nous n'accordons pas au gouvernement le pardon, mais un sursis. Notre vote n'est pas un vote de confiance, mais une décision soigneusement mûrie lui donnant la possibilité de montrer que les programmes énoncés dans le discours du trône sont plus qu'un ensemble de pieux espoirs. Le gouvernement à l'occasion, s'il veut la saisir, de montrer qu'il a compris certaines des leçons des élections du 30 octobre en mettant en œuvre une série de programmes dynamiques en vue de créer des emplois, de favoriser notre croissance économique et d'assurer une stabilité des prix raisonnable. Parallèlement, la Chambre a l'occasion de démontrer qu'une démocratie parlementaire est viable en appuyant le gouvernement dans ses réalisations et en le renversant s'il se montre inactif. C'est le défi que cette vingt-neuvième législature doit relever.

Des voix: Bravo!

M. H. T. Herbert (Vaudreuil): Monsieur l'Orateur, l'une de mes réelles satisfactions, depuis le peu de temps que je suis à la Chambre, a été la possibilité de rencontrer l'orateur et de le regarder remplir sa tâche onéreuse. Beaucoup d'entre nous pourraient prendre des leçons de lui en matière de maîtrise de soi et de tenue. En fait, nous avons bien de la chance d'avoir parmi nous un homme de ce calibre. Je félicite également monsieur l'Orateur adjoint qui a déjà fait montre de ces qualités si essentielles à un contrôle efficace de la Chambre. Je tiens à ajouter ma voix aux nombreuses et sincères félicitations adressées aux motionnaires de l'Adresse qui ont illustré les nouvelles méthodes d'approche et les talents apportés à nos délibérations.

L'Adresse—M. Herbert

• (1510)

Je tiens particulièrement à souligner deux paragraphes de l'exposé du député de Lachine (M. Blaker) qui, au sujet des deux groupes linguistiques fondateurs du Canada, déclarait:

Mes collègues et moi-même, qui représentons la province de Québec, ne sommes pas venus à la Chambre des communes avec l'intention de remettre en question le droit de l'un ou de l'autre groupe linguistique, de s'adresser au gouvernement fédéral, ou de communiquer avec lui dans la langue de son choix. Pour nous, ce n'est pas une question hypothétique, mais une question de droit.

Il ne s'agit pas d'un privilège concédé par tel ou tel gouvernement, mais d'un droit moral et juridique inaliénable: les Canadiens français ont droit, tout comme les Canadiens anglais, d'utiliser leur propre langue lorsqu'ils s'adressent au gouvernement fédéral.

Venant, comme c'est mon cas, d'un comté représentant les deux cultures, j'ai été heureux que le chef et les députés de mon parti se soient déclarés si fermement en faveur du type de pays dans lequel ma famille et moi-même désirons vivre. Je ne peux prétendre que ce que je vais dire soit très original. Toutefois, j'attache à cette question une telle importance que je ne crains pas de me répéter.

Beaucoup de députés d'en face traitent le problème de l'unité nationale avec cynisme et un dégoût évident. Il devra faire l'objet de discussions actives et ce, aussi longtemps qu'il y aura dans le pays des sectaires et des gens qui cherchent à le diviser.

D'aussi loin que remontent mes souvenirs, nous avons essayé de démontrer aux Québécois qu'ils n'avaient rien à craindre du pouvoir anglais, de la majorité anglaise. Nous avons encouragé les Québécois à prendre la place qui leur revient dans le gouvernement de ce pays, afin qu'ils contribuent aux décisions du gouvernement, et cela, qu'il s'agisse de questions intéressant davantage l'Est, l'Ouest ou le Centre. Nous ne devons pas parler et nous ne parlerons pas en faveur des droits d'un groupe si nous ne pouvons pas obtenir le respect, la compréhension et le soutien actif des droits de l'autre groupe.

Des voix: Bravo!

M. Herbert: Sur le plan personnel, j'ai la chance d'avoir pu tirer le meilleur des deux cultures. Ma femme et moi-même avons souvent des points de vue différents, mais nous ne prétendons pas nier l'existence de ces différences en refusant le dialogue.

Les députés d'en face doivent être vraiment candides—et c'est intentionnellement que j'utilise un euphémisme—pour dire que le problème du séparatisme ou la question linguistique se pose uniquement dans la province de Québec. La semaine dernière encore, la plupart d'entre vous doivent avoir reçu cet odieux pamphlet qui disait:

Nous sommes essentiellement en butte à une deuxième rébellion de Papineau, dont l'objectif est l'instauration du pouvoir français à Ottawa.

Je regrette que la question semble être polarisée autour de la politique des partis. J'exhorte chaque vrai Canadien à témoigner à toutes les divergences d'opinions et aux groupes minoritaires le respect et la compréhension véritables qui nous permettront tous de vivre vraiment sur un pied d'égalité.

Ma circonscription de Vaudreuil offre un échantillon de toutes les origines ethniques qui se trouvent au Canada. Les riches, les gens à revenu modique, les hommes d'affaires, les cultivateurs aiment tous vivre dans une circonscription bornée d'un côté par la rivière des Outaouais, pittoresque mais polluée, et de l'autre par le majestueux